

N°424

du 26
Août
2011



Editorial

Par Koffi
SOUZA

L'AFRIQUE ET LA NOUVELLE SITUATION LIBYENNE

L'Afrique du Sud a refusé le 24 août, lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies, de débloquent les avoirs libyens gelés par une résolution de l'ONU, comme le réclame Washington qui souhaite aider le Conseil national de transition (CNT). Les Etats-Unis ont indiqué qu'ils allaient demander un vote au Conseil de sécurité sur une résolution autorisant le déblocage de ces fonds. Avant de donner son accord pour débloquent les avoirs libyens, l'Afrique du Sud souhaite que le Conseil de Sécurité attende de savoir si l'Union africaine (UA) reconnaît ou non le CNT lors d'une réunion le 25.

Cette affaire illustre la dissonance qui s'est produite dès le début de l'opération de l'ONU entre les alliés occidentaux et l'Union africaine. Les premiers étaient partisans de la manière forte pour extirper le dirigeant libyen tandis que la seconde recherchait une voie plus consensuelle;

Certes, nombre de dirigeants africains qui avaient bénéficié de la manne financière libyenne hésitaient à manifester de l'ingratitude à l'égard de leur sponsor.

Mais, ce n'était pas la raison principale des hésitations de l'UA. La Libye est un pays à l'unité nationale fragile. Le problème n'est pas seulement d'éliminer un dirigeant mais de réfléchir aux nouvelles structures à mettre en place pour éviter la naissance d'une situation à l'irakienne, avec des attentats constants et une expansion des tentations régionalistes.

Il faut à présent aider à la naissance d'une Libye unitaire et démocratique. L'Union africaine peut puissamment y aider.

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Face au fléau de la prostitution à Lomé

L'Etat envisage la construction d'un centre de réinsertion pour prostituées mineures

** L'ampleur du phénomène oblige l'Autorité à mettre la main à la poche.*

Société/ Alerte

**La liqueur en
sachet présente des
dangers énormes**



Mémounatou Ibrahima, Ministre de l'Action Sociale

AFROBASKET/
SELECTION

**Guy Arnaud
abandonne
l'équipe nationale**

Parmi les réformes constitutionnelles et institutionnelles

**SOS CIVISME et CAO rêvent
d'une sanction à l'obligation
de neutralité des autorités
administratives**

Diagnostic des banques togolaises

**Faible financement de
l'habitat et des PME/
PMI, trésorerie oisive**

Repères

L'UJIT et Friedrich-Ebert pour dépolitiser la presse togolaise

Depuis quelques temps, le monde des médias est devenu comme le siège des partis politiques. Il n'est pas rare de voir ou d'entendre sur les médias, voire dans les discussions, des journalistes se substituer aux portes paroles des leaders de parti politique. Cette situation fait dire à bon nombre de personnes, que la presse privée togolaise traverse des moments très difficiles. Elle ne cesse d'être manipulée par les politiques qui pensent que les journalistes sont leurs caisses de résonance. Parfois, ce sont même les journalistes qui, naïvement ou consciemment, prêtent le flanc et se prédisposent aux manipulations. Alors que leur rôle est d'informer, d'éduquer et de divertir le lecteur.

Afin de corriger une situation de dépendance totale de la presse de l'univers politique, l'Union des Journalistes Indépendant du Togo (UJIT) et la fondation la Friedrich-Ebert-Stiftung basé à Cotonou se jettent à la rescousse de la presse togolaise.

C'est ainsi qu'une rencontre d'échanges autour du thème "Presse et manipulations politiques" est organisée le 02 septembre 2011 à la Maison de la Presse à l'intention des médias togolais.

Objectif poursuivi est de renforcer les capacités des journalistes pour les éveiller sur les situations de manipulations des hommes politiques. En outre, de les familiariser au respect des notions de liberté de presse et d'expression. Il s'agira également de les amener à se départir des considérations des politiques dans le traitement de l'information et surtout de savoir éviter les pièges de manipulations.

Deux communications seront développées à l'attention des hommes de médias: "L'instrumentalisation des médias par les acteurs politiques : état des lieux, manifestations et devoir de crédibilité" avec comme orateur le "con de frère" Abass Saibou Mikaila, Journaliste-Directeur de Publication "Le Regard" et "Analyse critique des rapports entre les médias et les partis politiques : points de convergence et de divergence", par Jean KISSI, Politicien, Secrétaire National du Parti Comité d'Action pour le Renouveau (CAR).

La rentrée scolaire 2011-2012 est repoussée

Initialement prévue pour le 12 Septembre 2011, la rentrée scolaire au Togo est prolongée et ce jusqu'au 03 Octobre prochain. C'est à travers un communiqué conjoint d'un ministère de l'enseignement primaire et secondaire et de l'enseignement technique que cette décision est rendue publique.

Dans ce communiqué, il est question de permettre aux promoteurs d'établissement scolaire, de mettre toutes les conditions nécessaires en place pour l'effectivité de la rentrée.

Les chefs d'établissement "sont tenus de prendre toutes les dispositions pour effectuer les activités de préparation de rentrée, notamment les inscriptions des nouveaux élèves et la remise en état du cadre de travail durant le mois de septembre pour un démarrage effectif dès le premier jour de la rentrée", souligne le communiqué conjoint des ministres des enseignements primaire, secondaire et celui de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Avis de décès

Le Président de l'Amicale des Ressortissants du Canton de Ténégà à Lomé (ARCA TEL)

Le Président de l'Amicale des Ressortissants de Natoun à Lomé

Le Chef coutumier des Ressortissants de Ténégà à Lomé

Le Chef coutumier des Ressortissants de Natoun à Lomé

Les familles Makpassima et Tomfaya à Lomé, Ténégà, Kpémé, Kara, au Gabon et au Ghana

Les familles parentes, alliées et amies

Profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières, lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté :



Dissimayéda Badjessa
MAKPASSIMA

Maitre-Peintre-Bâtiment
à Agoè-Assiyéy
Endormi dans la paix du
Seigneur le 13 août 2011
au CHU-Tokoin dans
sa 61^e année

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous prie de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

A Lomé

Jeudi 25 août 2011

18 h 00- 20 h 00 : Veillée de prière et de chants au domicile du défunt sis à Agoè-Assiyéy non loin du marché et à côté du Bar Le Robinet

Vendredi 26 août 2011

12 h 30- 13 h 30 : Exposition du corps au domicile du défunt

14 h 00 : Départ du corps pour Ténégà- Natoun, préfecture du Doufelgou

A Ténégà

Vendredi 26 août 2011

18 h 00- 20 h 00 : Veillée de prière et de chants au domicile familial à Natoun

Samedi 27 août 2011

06 h- 08 h 30 : Exposition du corps, suivie de l'inhumation au cimetière du village à Natoun

Dimanche 28 août 2011

07 h 00- 08 h 30 : Messe d'action de grâce en l'Eglise catholique Notre Dame de Nazareth de Ténégà

Littérature

La journaliste Noun Faré présente son érotique roman ce samedi

Etudiante en journalisme à la célèbre Ecole de journalisme de Lille (ESJ), Nounfah Faré, actuellement en stage sur la chaîne de Télévision LCF présente son premier roman, la Sirène des bas-fonds (Editions Awoudy) à l'Institut français de Lomé (ancien CCF), ce samedi à 15 H.



Il s'agit d'un bildungsroman qui parle de l'histoire d'une jeune fille qui a rompu avec ses parents par amour pour un garçon et a fini par sombrer dans la prostitution pour survivre.

« Mon roman parle de l'histoire d'une lycéenne nommée Winnie, destinée au couvent par ses parents. Elle tombe amoureuse d'un camarade de lycée, Joseph. Les parents ne veulent pas de cette relation. Du coup, un bras de

fer s'engage dans la parenté. Winnie est poussée à abandonner le berceau familial pour s'installer avec son copain dans un quartier démuné de tout confort. Mais le garçon la sachant désormais seule au monde, la bat et la prostitue pendant trois ans. Un jour, un inconnu venu se satisfaire la trouve

intéressante, et la sort de ce bournier à l'insu de son copain et l'envoie en Europe », résume l'auteure.

Adeptes du roman érotique, Noun Faré sort un premier roman qui devrait faire sensation à la rentrée. Bloggeuse et directrice du site www.avenue228.com, Noun Fare est l'une des plumes espoirs du journalisme et de la littérature au Togo.

Théâtre

Le Festhef se met en spectacles

Le Festival de théâtre de la fraternité (FESTHEF), le premier festival de théâtre togolais a commencé depuis le 24 août dernier à Lomé et à Assahoun. Plusieurs conférences et spectacles sont au menu de ce festival qui a visiblement manqué de soutiens financiers au regard du nombre de ses partenaires dont le seul qui compte véritablement est l'Association belge Africalia. Le problème du financement de la culture se pose toujours au Togo et sera d'ailleurs au cœur d'un débat prévu dans le cadre de ce festival. On espère qu'on pourra aussi évoquer les problèmes de gestion des festivals et les insuffisances des porteurs de projets.

Les thèmes des conférences ou causerie-débat relèvent d'un grand intérêt : "Le plan d'Action de Nairobi sur les Industries Culturelles", "A quand notre Fonds d'Aide à la Culture ?"

Plusieurs spectacles de théâtre, de conte, de slam ainsi que des concerts de musiques sont au programme. Des conteurs comme Sanvee Alouwassio, Gnim Atakpama seront de la partie, de



Léonard Yakanou

même que des auteurs à l'instar du dramaturge Amadou Saendou, Gnim Atakpama, Léonard Yakanou son programmés.

La programmation du Festhef cette année n'est pas des plus reluisantes. Et ce n'est pas du tout à l'avantage du Togo que les associations culturelles manquent de soutiens financiers. Le théâtre est le lieu de la création artistique pour forger les consciences. Dans un Togo toujours à la croisée des chemins, qui doute de son avenir, un Etat qui se respecte se doit d'ouvrir un espace pour l'expression multiple des arts de la scène.

Musique

Afia Mala va fêter ses 37 ans de carrière par des concerts itinérants

Longtemps la voix de la Salsa au Togo, Afia Mala annonce la célébration de ses 37 ans de sa longue carrière musicale par des concerts itinérants surtout le territoire national. Au cours d'une conférence d'annonce des préparatifs de cette célébration le 22 août dernier, Afia Mala faisait en effet observer que « le temps passe si vite. Mais après 37 ans de carrière, ce que je peux affirmer avec certitude est qu'il me reste beaucoup de choses à donner. »

En 37 ans de parcours, cette diva de la musique africaine



affectueusement surnommée la Princesse des rives du Mono, a réussi à signer 8 albums, dont le tout dernier « Afia Mala à Cuba » reste un pur écrivain qui a longtemps hanté ses rêves. Réalisé à La Havane avec le plus africain des groupes cubains, l'Orquesta Aragon, ce disque est une expérience inédite pour Afia Mala qui rappelle à juste titre, à la conférence que « Aujourd'hui sur toute l'Afrique noire, parler d'une femme qui fait de la salsa revient à citer uniquement Afia Mala. C'est un privilège qui n'en est pas un en même temps. Parce que j'ai tant donné en termes de recherches pour y arriver. Par ailleurs, même si mon pays ne m'a jamais apporté une quelconque aide, je l'ai cependant représenté dignement. »

Mode

Coco Chanel rattrapé par son passé nazi

Elle était la plus élégante des espions nazis. Selon une nouvelle biographie grinçante de Coco Chanel, intitulée Sleeping With the Enemy, Coco Chanel Secret War (Coucher avec l'ennemi, la guerre secrète de Coco Chanel), qui sort aux Etats-Unis le 16 août, l'icône créatrice de la maison de haute-couture française avait été recrutée en 1940 dans l'Abwehr, les services de renseignements de l'état-major allemand. Son nom de code : "Westminster", emprunté à un ami de longue date et parfois amant, le duc de Westminster, raconte le site d'information américain Daily Beast.

D'après l'auteur du livre, Hal Vaughan, journaliste américain spécialiste de la seconde guerre mondiale, "Mademoiselle" avait été introduite dans l'organisation par l'un de ses amants, le baron Hans Gunther von Dincklage, un espion travaillant pour les services secrets allemands, honoré par Adolf Hitler et Joseph Goebbels pendant la guerre. Le baron a manifestement utilisé Coco Chanel et l'a même embarquée en 1943 dans une tentative - avortée - de médiation entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne, où elle aurait servi d'intermédiaire.

Comment justifier une telle collaboration ? Coco Chanel, "femme d'affaires brillante et sans scrupules", a tout d'abord essayé de profiter du

contexte pour étendre son pouvoir, explique The Daily Beast. Le baron Dincklage se serait ainsi arrangé pour qu'elle puisse maintenir son domicile au très chic Hôtel Ritz à Paris, alors réservé aux fonctionnaires nazis. Elle aurait également utilisé ses relations pour ravir la propriété de Chanel no 5 des mains de la famille juive Wertheimer, qui avait produit et distribué son parfum à travers le monde.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Parmi les réformes constitutionnelles et institutionnelles

SOS CIVISME et CAO rêvent d'une sanction à l'obligation de neutralité des autorités administratives

Sylvestre D.

Par une lettre ouverte datée du 22 août dernier, les deux organisations de la société civile, particulièrement très actives dans les processus électoraux de 2007 et 2010 à travers la sensibilisation citoyenne et l'observation, retournent au président Faure Gnassingbé ses mots du 31 décembre 2010 : « nous devons sans tarder accélérer le processus de décentralisation, ouvrir le chantier de la réforme institutionnelle et faire preuve d'audace pour surmonter les conservatismes qui entravent notre quête d'un vrai renouveau au Togo ». Avant de souligner que la mise en œuvre de quelques recommandations de l'Accord Politique Global (APG) et des différentes missions d'observation semble avoir du plomb dans l'aile. « Il s'agit essentiellement d'étudier les propositions de révision constitutionnelle, notamment le régime politique, la nomination et les prérogatives du Premier ministre, les conditions d'éligibilité du Président de la République, la durée et la limitation du mandat présidentiel, l'institution d'un Sénat ; revoir le découpage électoral afin de rééquilibrer la représentation des populations ; procéder à une consolidation juridique du Code



Koffi Kpakpabia, Secrétaire National du CAO-TOGO

électoral ; adapter et compléter le Code électoral afin de mieux tenir compte des caractéristiques du système proportionnel ; inscrire dans le Code électoral l'obligation d'assurer la traçabilité et la sécurisation des bulletins ; établir des procédures pour l'entretien et la gestion du fichier électoral national ; inscrire formellement l'obligation de neutralité des autorités administratives à tous les niveaux et prévoir la possibilité de sanctions administratives en cas de non respect de cette disposition par les intéressés », écrivent les deux Secrétaires nationaux Awume Yawo (SOS Civisme) et Kpakpabia Koffi (CAO-Togo).

Ces deux branches de la société civile ne sont sceptiques sur toute la ligne. Elles reconnaissent les « avancées significatives » dans la réforme et



Faure Gnassingbé, Président de la République

la modernisation de la justice, la réforme de l'armée et des forces de sécurité. Plus est, l'organisation réussie des législatives anticipées d'octobre 2007 et de la présidentielle de mars 2010 n'est pas ignorée. Parallèlement, rappellent-elles au Chef de l'Etat, l'APG a fait des recommandations qui devront pour certaines être mises en œuvre immédiatement et pour d'autres progressivement.

Qu'à cela ne tienne, SOS CIVISME et CAO accueillent favorablement la décision du conseil des ministres du 12 août de reprendre les discussions en vue de la poursuite des réformes constitutionnelles et institutionnelles. Car leur mise en œuvre constituera, à coup sûr, un facteur majeur de décrispation de la crise politique de laquelle le Togo peine à sortir. Et la démocratie est aussi à



Yawo AWUME, Secrétaire National de SOS Civisme-TOGO

ce prix. D'ores et déjà, elles veulent compter sur la détermination de Faure à traduire dans les faits les différentes réformes.

Il faut rappeler, avec SOS CIVISME et CAO, que l'inquiétude est réelle dans les attitudes trop partisans des autorités administratives. Tant en dehors que durant les périodes électorales, il y a de ces « vieux » réflexes qui se nourrissent du doute du citoyen lambda. Il y a de ces autorités administratives qui ne chantent pas le renouveau. Prévoir des sanctions sera au moins dissuasif à leur égard. Et dans notre dernière parution (n°423), nous faisons écho de ce que l'Exécutif togolais dit avoir déjà fait, ce qui se fait et ce qui se fera et qui sera mieux discuté dans le futur CPDC rénové et adapté.

VERBATIM Par Eric J.

Une affaire trop singularisée

Les Togolais sont toujours dans l'attente de l'ouverture du procès de l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat d'avril 2009. Précédemment annoncé pour le 15 août, le procès a été repoussé au vendredi 26 août par les « devins ». Pendant tout ce temps, aucune information n'a filtré du côté de l'autorité judiciaire indiquée pour situer tout le monde. Finalement, depuis mercredi, une source évidemment proche du dossier a percé la pomme en annonçant la date du mercredi 31 août. Sauf qu'ici, la source a été très prudente en n'étant pas trop affirmative. Attendons de voir.

De constat général, cette affaire excite pratiquement tout le monde. Elle occasionne des débats passionnés et passionnés partout, même au-delà de nos frontières. Cela se ressent à travers la presse qui en a fait son chou gras. Des articles de presse, en passant par les émissions radiophoniques jusqu'aux débats télévisuels, tous les canaux de communication sont utilisés pour traiter cette affaire. C'est de bonne guerre d'autant qu'il s'agit d'un acte qui touche la vie d'une Nation. Là où le bas blesse est que l'affaire est braquée sur la personne de Kpatcha Gnassingbé.

Il est vrai qu'au lendemain de la découverte du complot, Kpatcha Gnassingbé a été arrêté après une bataille rangée contre les éléments de la Force d'intervention rapide (Fir) à son domicile. Il est aussi vrai que Kpatcha Gnassingbé, ancien ministre de la Défense, est député à l'Assemblée nationale au moment des faits et de surcroît le frère du Chef de l'Etat.

Par contre, il a été arrêté avec des civils et des militaires dont des officiers supérieurs. Ce qui veut dire que Kpatcha Gnassingbé n'a pas été singulièrement accusé d'un acte délictueux envers Faure Gnassingbé. Et surtout que ce dernier, premier magistrat du pays, annonçait dans un discours à la Nation suite à cette affaire : « Voilà pourquoi j'ai pris toutes les mesures pour que la justice s'exerce avec fermeté et sérénité à l'égard des auteurs de ces actes criminels et de leurs complices. La justice suit son cours et les auditions des personnes en cause se déroulent sous la direction d'un juge d'instruction ». En ce moment, il ne s'agit pas d'une affaire entre deux individus, mais plutôt d'un complot contre l'Etat togolais.

Malheureusement, l'on a vite fait de transformer une affaire d'Etat en une affaire familiale. Elle a donc été sortie du cadre d'un complot contre l'Etat togolais. Alors qu'un individu ne peut pas, à lui tout seul, planifier et exécuter un complot pour destituer des institutions de la République. Ainsi, singulariser cette affaire est une mauvaise lecture de ce qui est formellement établi par l'autorité : « D'ores et déjà, les dimensions du projet criminel apparaissent dans toute leur ampleur. Un important arsenal a été découvert lors des perquisitions », a affirmé le Chef de l'Etat.

Face au fléau de la prostitution à Lomé

L'Etat envisage la construction d'un centre de réinsertion pour prostituées mineures

*** L'ampleur du phénomène oblige l'Autorité à mettre la main à la poche.**

Les actions entreprises depuis 2005, notamment les rafles répétées des autorités sur les sites de prostitution des jeunes filles mineures dans la capitale togolaise n'ont visiblement donné les résultats attendus. Le constat est fait aujourd'hui au ministère de l'Action sociale et de la solidarité nationale que le phénomène prend plutôt de l'ampleur. A la jouissance des clients, et de certains proxénètes qui commercialisent les filles de joie. Officiellement, on reconnaît que les rafles initiées n'ont pas prévu de mesures d'accompagnement de nature à retirer définitivement ces filles de la rue et les réintégrer dans une vie normale. En plus, elles n'ont guère inquiété ni les clients ni les proxénètes.

Au conseil des ministres du 12 août dernier, il était donc question de changer de stratégie. Un projet, vieux d'un an, a été sorti des tiroirs. Il s'agit, d'après la ministre de l'Action sociale, Mémounatou Ibrahim, de la construction d'un centre de promotion de la jeune fille mineure au Togo, concocté et soumis à l'avis favorable de financement de la coopération avec la Libye. Mais, un petit problème :

à l'étape où en est la situation socio-politique dans ce pays actuellement, où le chef traditionnel de tous les chefs traditionnels du continent ne sait plus où donner de la tête, Faure et son équipe vont devoir sagement ranger ce rêve. Du moins pour le temps de l'accalmie et de la normalisation. Ce qui pourra prendre du temps.

En revanche, dans sa communication, la ministre Ibrahim a rappelé un projet-pilote de ses services qui avait déjà identifié le Centre d'observation et de réinsertion sociale des jeunes en difficulté de Cacavéli (CORSC), en 2009, pour accueillir les enfants qui seront retirées de la rue. Le projet intitulé « Lutter contre l'exploitation sexuelle et la prostitution des enfants au Togo » avait été conçu dans le but de résorber durablement le phénomène de la prostitution des mineures. Après leur retrait des sites de prostitution, il est prévu d'offrir aux filles victimes des services de réhabilitation, de réintégration sociale et de réinsertion professionnelle, leur permettant, au finish, de réaliser leur rêve et de pouvoir s'affirmer dans la société. Les calculs avaient



Col. Gnama Latta, Ministre de la Protection Civile

chiffré les coûts de démarrage autour de 86 millions de francs Cfa, pour un total de 164 millions de francs environ sur une phase expérimentale de trois ans, prenant en compte 50 filles pour commencer. Les réflexions se sont arrêtées-là du fait que le site de

Cacavéli, en état de délabrement, nécessitait une réhabilitation. La coopération libyenne étant, pour l'instant, suspendue à l'issue de la bataille de Tripoli, l'Autorité togolaise n'a plus qu'un choix : mettre la main à la poche, pour l'avenir et le bonheur de ces

jeunes filles victimes.

D'autant que des enquêtes ont démontré l'adhésion des mineures prostituées à un tel projet. Interrogées, elles nourrissent, affirme-t-on au ministère de l'Action sociale, le rêve d'être des épouses respectables, des mères de famille, exerçant des activités lucratives autres que le travail de sexe. En exemple, il est cité les organisations non gouvernementales « Petite sœur à sœur » et « La Providence » qui, de 2007 à 2010, ont animé des activités socio-éducatives au profit de 8 656 mineures victimes. Si non, devant les besoins de la vie, celles-ci n'ont pas souvent le choix : issues pour la plupart de familles démunies et, devant la nécessité de manger, de s'habiller, de se soigner ou parfois de s'occuper de la famille, « elles se livrent, prêtes à tout faire », affirme la ministre Mémounatou Ibrahim. Au risque souvent d'être la proie de prédateurs tels que les trafiquants d'organes humains, au pire des cas, ou d'attraper des grossesses non désirées ou le virus du Sida.

Dans une seconde phase, le projet du ministère de l'Action sociale et de la solidarité prévoit d'identifier et de fermer les maisons closes de

Lomé. Elles abondent dans le quartier Amoutivé. A côté, Décon est réputé pour être le site favori des filles mineures baptisé « Dévissimé » (le marché des enfants, en mina). Ailleurs, l'on a identifié les abords de l'hôtel Ibis Lomé-Centre, Bè-Kpota, Agbadahonou, le voisinage du collège St Joseph, Gbossimé, Adéwi-Doumassessé. Et plus loin, la raffinerie, dans la zone portuaire.

En dernière étape, il s'agira d'identifier et de punir les délinquants impliqués dans la prostitution des mineures, ces proxénètes dont l'activité consiste à obliger les filles à vendre leur corps précocement pour leur propre profit. On entend par-là également « les parents démissionnaires ou complices de la dépravation de leurs enfants mineures », précise le gouvernement dans un communiqué.

On dit souvent ailleurs que le Togo a de meilleures idées mais... Ce n'est pas, en tout cas, la réhabilitation du centre de Cacavéli qui peut constituer l'obstacle à un tel projet. Dans ce cas, les prostituées mineures, il y en aura en nombre croissant au fil des ans.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

19,5 milliards Cfa de prêts des banques togolaises en deux semaines

Jean Afolabi

Dans le cadre des opérations effectuées sur le marché interbancaire au sein de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la période du 3 au 16 août 2011, les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré un total de 19,5 milliards de francs Cfa de prêts, contre seulement 2 milliards de francs d'emprunts. Ces opérations sont constituées de 15,5 milliards de francs de prêts et 2 milliards de francs d'emprunts dans la période du 3 au 9 août, et de 4 milliards de francs de prêts la semaine suivante, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Globalement, les opérations de la première semaine étaient assorties d'un taux moyen pondéré de

3,82%, d'un taux minimum de 3,00% et d'un taux maximum de 6,50%. Les prêts étaient à deux semaines, à hauteur de 14,5 milliards de francs, avec des taux respectifs de 3,19%, de 3,00% et de 5,50% ; et à un mois, à hauteur de 1,000 milliard de francs, assortis des taux de 5,52%, de 4,50% et de 6,50%.

Les taux moyen pondéré, minimum et maximum des opérations de la période du 10 au 16 août étaient fixés respectivement à 4,58%, 3,00% et 6,75%. Les prêts étaient à une semaine, à hauteur de 2,000 milliards de francs, assortis des taux de 4,14%, 3,00% et 6,50% ; et à un mois, du même montant, aux taux de 5,24%, 4,50% et 6,00%.

Pour l'ensemble des banques et établissements de crédit de l'Umoa, les opérations effectuées se montent à 63,254 milliards de francs pour les

prêts et autant pour les emprunts au cours de la période du 3 au 9 août 2011. Les banques burkinabé ont enregistré les plus grosses opérations de prêts, à 19,254 milliards de francs, à une semaine (9,254 milliards) et à deux semaines (10 milliards) et celles du Bénin les plus gros emprunts, à 28,000 milliards de francs, à deux semaines (26 milliards) et à un mois (2 milliards). Pour la semaine du 10 au 16 août, les plus gros prêts ont été également enregistré par les banques du Burkina Faso, à hauteur de 9,500 milliards de francs, à une semaine uniquement, et les plus gros emprunts par les banques sénégalaises, à hauteur de 17,000 milliards de francs, à une semaine (6 milliards), deux semaines (4 milliards) et un mois (7 milliards).

Sur le marché international

La chute de Kadhafi fait baisser les cours du pétrole

Les prix du pétrole ont fini sur un fort rebond lundi à New York, tandis qu'ils baissaient à Londres, les opérateurs spéculant sur un retour du pétrole libyen sur le marché européen alors que les rebelles sont entrés dans Tripoli. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de light sweet crude pour livraison en septembre, dont c'était le dernier jour de cotation, a terminé à 84,12 dollars, en hausse de 1,86 dollar par rapport à vendredi, indiquait Le Monde. A Londres, en revanche,

sur l'IntercontinentalExchange, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre a cédé 26 cents, à 108,36 dollars, après un plongeon jusqu'à 105,15 dollars plus tôt dans la journée. Le pays produisait avant l'offensive occidentale 1,6 million de barils par jour de brut léger, facile à raffiner, dont il exportait 85% vers le marché européen. Les exportations ayant été quasi interrompues depuis le printemps, les cours à Londres, historiquement proches des prix à New York, s'étaient envolés.

La conjoncture profite au cours de Bourse des groupes pétroliers les plus engagés en Libye comme le Français Total et l'Italien ENI, précise ce quotidien français. L'action d'ENI s'est envolée de 6,33 % lundi à Milan, alors que celle de Total, à la Bourse de Paris, a monté de 2,25 %, à 32,71 euros en clôture, avec un plus haut de 33,68 euros en séance. La Libye représente 15 % de la production du groupe italien et 2,3 % de celle de Total.

Actualité / SANTE

Par
Maurille Aféri

Des substances toxiques interdites dans les vêtements

Greenpeace a publié un rapport révélant la présence de perturbateurs hormonaux dans les vêtements de quinze grandes marques. Or ces substances sont interdites en Europe. Que dit exactement ce rapport, et quels sont les risques pour la santé et l'environnement ?

Des tee-shirts, des sous-vêtements, des sweat à capuche et autres chemises et pantalons... Greenpeace a analysé des vêtements de quinze marques qui commercialisent leurs produits à travers le monde. Les auteurs y ont découvert des traces de... perturbateurs hormonaux dont l'emploi et la mise sur le marché sont interdits en Europe depuis plusieurs années.

Les auteurs de ce travail ont passé au crible soixante dix-huit articles, représentant quinze marques : Adidas, Abercrombie & Finch, Calvin Klein, Converse, G-Star Raw, Gap, H&M, Kappa, Lacoste, Li-Ning, Nike, Puma, Ralph Lauren, Uniqlo et Youngor. Les vêtements en question ont été fabriqués dans treize pays différents et ont été achetés dans dix-huit États. A noter que la France ne figure pas parmi ces derniers, contrairement à de nombreux voisins comme l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, l'Espagne.

Le rapport est intitulé *Dirty Laundry* 2, autrement dit « linge sale » en français. Et pour cause, Greenpeace a retrouvé des traces d'éthoxylates de nonylphénols (NPE) dans cinquante-deux des articles testés.

Ces substances appartiennent à la famille des alkylphénols. Dans sa fiche toxicologique, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) signale des effets cancérigènes et sur la reproduction. Sans compter que les NPE peuvent aussi entraîner des irritations cutanées. À l'état « naturel », ces produits se présentent sous « la forme d'un liquide visqueux jaune pâle et dégagent une légère odeur phénolique », ajoute de son côté l'Institut national de l'environnement industriel et des risques industriels (Ineris). Dans l'industrie du textile, les NPE sont employés comme agents tensioactifs. Mais leur usage en Europe dans le traitement des vêtements et des cuirs est interdit depuis 2003.

Des produits surtout dangereux pour

l'environnement

Dans son rapport, Greenpeace insiste sur le fait que ces produits ont tendance à s'accumuler dans l'environnement. Et pour cause, le simple fait de « passer les vêtements en question sous l'eau permet d'éliminer les résidus de NPE », précisent les auteurs. Une bonne nouvelle pour celles et ceux qui les portent mais pas pour les eaux souterraines... « *Même si la présence de NPE est faible sur chaque vêtement, les rejets peuvent être considérables* », à l'échelle d'une population, précise Greenpeace.

En revanche, les auteurs rassurent les clients. « *Les niveaux constatés ne sont pas censés présenter un risque pour la santé des personnes qui les portent* ». Il n'empêche qu'ils appellent les fabricants à ne plus utiliser ces substances, dans quelque pays que ce soit.

(Source : Destination santé)

Diagnostic des banques togolaises

Faible financement de l'habitat et des PME/PMI, trésorerie oisive

Sur la période 2005-2010, les conditions de banques sur la place bancaire togolaise n'ont pas connu de modifications essentielles traduisant une rigidité des taux sur cette place malgré la libéralisation des taux et la concurrence. L'analyse révèle des taux d'intérêt débiteurs relativement élevés au cours de ces trois dernières années, malgré une tendance baissière ; ils sont passés de 10,3% en 2006 à 9,6% en 2010, passant par les 9,97% de 2009. Soit 0,38 point de base de moins par rapport au niveau de 2009. Sur le plan régional, le taux débiteur moyen s'est établi à 7,87% en 2008 et 8,27% en 2009, contre 7,62% en 2007. Cette hausse d'ensemble semble refléter l'augmentation des besoins de liquidité des entreprises liée notamment à la baisse des recettes d'exportation et l'accroissement des risques de défaut de paiement dans le contexte de crise financière et économique internationale.

Sur la place togolaise, le taux de rémunération des dépôts marque une quasi-stagnation. Le taux moyen créditeur est passé de 4,8% en 2007 à 4,7% en 2008 et est ressorti à 4,6% en 2009 et en 2010. Au régional, entre 2008 et 2010, les taux créditeurs les plus élevés sont observés au Burkina (5,42%) et en Côte d'Ivoire (5,24%). De même, les conditions générales de banque (frais de tenue de compte, commissions de mouvement de compte et conditions d'ouverture de compte) sont restées quasiment inchangées entre 2008 et 2010. Toutefois, la plupart des banques ne prélèvent plus de commissions de mouvement de compte ou de frais liés à l'utilisation de carte de retrait. Les montants exigés à l'ouverture de comptes



bancaires ont également varié en fonction des banques, sans connaître à l'échelle régionale de modifications majeures.

Quant à la bancarisation, malgré sa progression, son taux au Togo demeure faible (3,38%, 4,18%, 3,86%, 6,88%, 7,63% et 8,38%, de 2005 à 2010). Contre plus de 80% en France, Allemagne et Etats-Unis. En détails, selon la BCEAO, le Togo est passé de 187.233 à 485.173 comptes bancaires entre 2005 et 2009, et 539.562 comptes bancaires en 2010, alors que le Bénin est passé de 245.552 à 491.148 et le Mali de 438.537 à 822.350. Suivant un rapport de la Commission bancaire de l'UMOA, le Togo a atteint un taux de 8,11% en 2009, obtenu en divisant le nombre de comptes indiqué par la taille de la population âgée de 15 ans et plus, disposant d'un compte bancaire. Il est de loin le pays le mieux bancarisé de l'Union, suivi du Mali (7,32%), du Sénégal (6,61%), du Bénin (5,65%), de la Côte d'Ivoire (5,35%), du Burkina (4,61%), de la Guinée-Bissau (3,54%) et du Niger (2,41%).

Dans un autre sens, ce sont

l'habitat, l'agriculture et les PME/PMI qui sont mal logés dans le secteur bancaire togolais. En 2010, seulement 11,001 milliards de francs Cfa de crédit sont allés à l'habitat, sur le total de 463 milliards de crédits bruts, d'où le taux de 2,37%. Qu'à cela ne tienne, cette part de financement faible est en progression : 0,407 milliard en 2005 (0,15%), 8 milliards en 2007 (1,60%) et 10,300 milliards de francs Cfa en 2009 (2,74%). En agriculture, le crédit alloué est monté de 114 millions de francs Cfa (0,04%) en 2006 à 746 millions de francs Cfa en 2010 (0,16%). Quant aux PME/PMI, elles ont bénéficié en 2010 d'un total de crédits de 30,9 milliards de francs Cfa sur le total brut de 463 milliards de francs Cfa (6,67%). En 2005, on parlait d'un financement total de 3,0 milliards de francs Cfa sur 272 milliards de francs Cfa de crédits bruts (1,10%).

En fait, le système bancaire togolais ne dispose pas suffisamment de ressources à moyen et long terme, compte tenu de la part très faible de ces dépôts dans le total des dépôts du système.

Dans leurs relations avec les banques

Les assurances ont plus déposé en banque que la microfinance en 2010

Ici aussi, le financement demeure faible, traduisant une relation en état embryonnaire qui doit être améliorée au lendemain de la future stratégie de développement du secteur financier national. Vis-à-vis des institutions de microfinance (coopératives et groupements), les crédits alloués, nuls en 2005, se chiffrent à 1,5 milliards de francs Cfa à la fin 2010 ; envers les assurances, ils ont été nuls en 2010, après les 1,2 milliard de francs Cfa en 2009. Le tout sur un total de crédits bruts qui est passé de 272 milliards à 463 milliards de francs Cfa entre 2005 et 2010. D'où des taux respectifs de 0,32% et 0% en 2010.

Toutefois, l'inclusion financière est renforcée à travers le développement de partenariats stratégiques (refinancement, moyens de paiements, ...) entre les banques, les institutions de microfinance (IMF) et autres partenaires financiers. Ces relations des banques avec les IMF se traduisent essentiellement par des partenariats sur le plan des crédits

notamment par le refinancement de certaines structures de financement décentralisé (SFD) par les banques togolaises. Moyennant une sélection minutieuse et un apprentissage mutuel, les banques ouvrent des lignes de crédit aux institutions de microfinance grâce auxquelles elles atteignent une clientèle qu'elles ne peuvent atteindre seules à cause de leur organisation très centralisée et de l'inadéquation de leurs approches en matière de crédit. Ce type de relation permet de générer une offre de crédits avec des coûts de transaction faibles et d'atteindre des taux de remboursement dont bénéficient les IMF.

Les IMF constituées en réseau (cas des caisses villageoises et coopératives d'épargne et de crédit) disposent de relais très actifs dans la mobilisation de l'épargne. Pour des raisons de sécurité, de rentabilité ou d'insuffisance de capacités de gestion de liquidité, une partie importante de cette épargne est placée auprès des banques. Cette

opération a évolué dans le temps. De 2,5 milliards de francs Cfa en 2006 (0,76%), les IMF ont finalement déposé auprès des banques 4,8 milliards de francs Cfa en 2010 (0,84%), alors que les assurances sont passées de 73,2 milliards en 2006 (22,51%) à 122,1 milliards de francs Cfa en 2010 (21,27%). Sur la même période, le total des dépôts du système bancaire est monté à 574 milliards de francs Cfa en 2010, contre 325 milliards de francs Cfa en 2006. Le partenariat financier peut donc être vu comme une délégation des responsabilités en matière de collecte de dépôts, de distribution et de surveillance des crédits. L'IMF demeure totalement autonome et indépendante de la banque et elle assume les coûts de gestion et d'organisation de l'activité microfinancière. En moyenne, les dépôts des IMF et assurances représentent 20% de l'ensemble des dépôts du système bancaire, avec une part importante pour les dépôts des assurances.

EPU / Les Togolais et leurs droits, racontés par le pouvoir de Lomé (suite et fin)

Des programmes de transfert monétaire comme instrument majeur d'une protection sociale initiés

On aura compris sur toute la ligne que, le 6 octobre prochain, devant la 12^{ème} session du mécanisme de l'Examen périodique universel (EPU), le Togo ne criera pas que tout va pour le mieux en effectivité des droits humains. Les partenaires devront plutôt comprendre que le pays sollicite une assistance et une attention pour l'aider à progresser. Autrement, à accomplir tous les chantiers ouverts. Dans cette parution, nous bouclons la reproduction du rapport national EPU, validé par un atelier, accepté par un conseil des ministres et soumis au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies depuis le 4 juillet dernier.

Priorités, initiatives et engagements

Priorités. Intégration systématique de la dimension droits de l'homme dans les projets de lutte contre la pauvreté ; élaboration et adoption d'un plan d'intégration de l'approche basée sur les droits de l'homme ; intégration des droits de l'homme et de la citoyenneté dans les programmes, curricula scolaires et professionnels et ceux des forces de sécurité ; poursuite des activités d'éducation et finalisation du programme national de formation civique et d'éducation aux droits de l'homme ; renforcement des capacités des forces de l'ordre et de sécurité et des acteurs judiciaires ; renforcement de l'indépendance de la justice ; poursuite de la vulgarisation des textes nationaux et des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ; renforcement des capacités opérationnelles de la CNDH et autres institutions et organisations de protection et de défense des droits de l'homme ; poursuite du processus de lutte

contre l'impunité ; exécution du plan de travail 2011 du projet «Consolidation de la paix et promotion des droits de l'homme» signé avec le PNUD ; opérationnalisation de la stratégie nationale de la consolidation de la paix et promotion des droits de l'homme avec l'appui du HCDH, PNUD et UNREC ; renforcement du dialogue Etat-OSC et les agences onusiennes ; promotion d'une politique de protection sociale pour tous ; mise en place du comité de suivi de l'approche basée sur les droits de l'homme retenu dans le DSRP.

Initiatives. Accélération du processus d'adoption des projets ou avant-projets de lois en instance ; consolidation du processus de décentralisation ; mise en œuvre de la politique nationale d'équité, d'égalité et de genre adoptée en janvier 2011 ; mise en œuvre de la politique culturelle adoptée en mars 2011 ; mise en œuvre de la charte de partenariat public-privé dans l'enseignement technique ;

systématisation de l'éducation en matière de VIH dans l'enseignement technique ; adoption de l'avant-projet de loi relatif aux conditions d'attribution de l'aide juridictionnelle ; poursuite du programme national de promotion et de protection des droits de l'homme et de la stratégie nationale de consolidation de la démocratie et de la paix pour le développement ; poursuite de la stratégie nationale de logement ; poursuite du programme national de modernisation de la justice ; mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire ; poursuite du programme de réforme de l'administration publique ; poursuite du programme national d'investissement pour l'environnement et les ressources naturelles ; initiation des programmes de transfert monétaire comme instrument majeur d'une protection sociale.

Engagements. Intensifier la lutte contre l'analphabétisme ; poursuivre la promotion d'une bonne gouvernance ; rattraper le

retard accusé dans la présentation des rapports aux organes de traités ; intensifier la sensibilisation et la formation des femmes au leadership ; vulgariser les recommandations issues de l'EPU ; renforcer les capacités en matière de suivi des recommandations des organes conventionnels et de l'EPU ; poursuivre l'harmonisation de la législation avec les instruments internationaux ; ratifier le deuxième protocole facultatif relatif aux droits civils et politiques ; ratifier la convention internationale sur les disparitions forcées ; réduire le taux de chômage ; adhérer à la convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement.

Attentes en matière de renforcement de capacités et demande d'assistance technique

Une assistance appropriée de la communauté internationale est vivement souhaitée dans les domaines suivants : formation et



Leonardina Wilson-de Souza, ministre des Droits de l'Homme

remise à niveau des membres du CIRR ; appui supplémentaire plus soutenu au MDHCDFC, à la CNDH et à la CVJR ; appui à la mise en place du comité de suivi de l'approche basée sur les droits de l'homme et de la structure de suivi des recommandations de la CVJR ; renforcement de capacités en matière d'accès équitable à la justice ; accélération dans la rédaction et la soumission des rapports en retard aux organes de contrôle de l'OIT ; formation des organisations de la société civile ; appui à l'harmonisation de la législation nationale aux instruments

internationaux ; appui à la vulgarisation des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ; appui à l'insertion de la dimension droit de l'homme dans les programmes scolaires ; appui pour le renforcement des capacités des élus locaux, des parlementaires, des autorités chargées de l'application des lois, des autorités déconcentrées et des chefs traditionnels ; échange d'expertises dans le domaine de la politique de protection sociale ; appui à la mise en place d'un programme similaire au PAUSEP ; appui en infrastructures aux deux universités.

Suivi de l'EPU

Le Togo procédera : 1) à la restitution des résultats de l'EPU ; 2) au dépôt au parlement du rapport final adopté par le Conseil des droits de l'homme ; 3) à la vulgarisation des recommandations issues de l'EPU ; 4) à la mise en œuvre des recommandations de façon concertée avec la CNDH, les OSC et les médias.

AFROBASKET/ SELECTION

Guy Arnaud abandonne l'équipe nationale

L'entraîneur de la sélection du Togo, Guy Arnaud a plié bagages sans avertir les membres de la délégation togolaise après un différend avec un des vice-présidents de la Fédération togolaise de basket a-t-on appris mercredi.

Gilles Vevey

Le technicien français Guy Arnaud qui a toujours dénoncé les mauvaises conditions de préparation de l'équipe nationale du Togo, a eu une prise de bec avec un membre de la Fédération togolaise de basket-ball qu'il a chassé de ses vestiaires lors des huitièmes de finale contre le Cameroun, rapporte l'Agence de presse sénégalaise.

"L'entraîneur a changé son billet et a quitté la sélection sans informer personne. Il a eu des problèmes avec le vice-président Zeus Ajavon et les joueurs", confirme un journaliste togolais dans la capitale malgache.

Guy Arnaud est le deuxième entraîneur à se séparer de son équipe lors de la présente édition de l'Afrobasket, l'Angola ayant procédé au limogeage de son entraîneur, également français, Michel Gomez pour "mauvais climat" au sein du groupe et "insuffisance de résultats".

Quarante années après sa première participation au championnat d'Afrique de basket-ball à Bangui, sur la terre centrafricaine en 1974, le Togo n'a pas fait un retour en pompe dans cette compétition.

Quatre défaites en quatre sorties dont la dernière a été enregistrée



jeudi matin face au Tchad 63-62 en match de classement, le Togo termine du coup dernier.

En allant à cette compétition, les Eperviers du ballon orange ambitionnaient de se classer au milieu du tableau final soit huitième sur les seize participants au moins. Ces minces ambitions étaient dues aux problèmes logistiques et surtout financiers rencontrés la sélection masculine de basket-ball du Togo.

La Fédération togolaise de basket-ball s'est dite délaissée par le gouvernement qui peinait à subventionner la préparation de l'équipe. Le budget initial pour le stage bloqué des basketteurs était estimé à 300 millions de francs, il a été par la suite ramené à 200, 100 puis 40 millions de francs.

Face à la situation, l'Etat togolais aurait finalement débloqué une enveloppe supplémentaire de 85 mil-

lions de francs CFA à l'équipe nationale. Mais le mal était déjà fait. Le programme de préparation élaboré par la Fédération n'a pas été exécuté selon les exigences d'une compétition majeure comme l'Afrobasket.

Mais en dépit de ces difficultés, Guy Arnaud avait compté sur les joueurs évoluant à l'extérieur pour maximiser les chances de son équipe de pouvoir atteindre un niveau acceptable en vain.

Football/Inter Milan : Les adieux d'Eto'o

Tout juste transféré à l'Anzhi Makhachkala, Samuel Eto'o a tenu à faire ses adieux à l'Inter Milan, via une lettre publiée sur son site officiel. L'occasion pour l'attaquant camerounais de rendre hommage à toutes les personnes qui l'ont marqué lors de son passage chez les Nerazzurri. Je voudrais avant tout adresser un profond remerciement et mes plus cordiales salutations au président Monsieur Massimo Moratti, ainsi qu'à sa famille, pour tout ce qu'il a fait et la disponibilité dont il a fait preuve à mon égard et à l'égard de mes proches, explique ainsi Eto'o. Je voudrais ensuite remercier mes coéquipiers, conscient que sans leurs encouragements et leur aide sur le terrain, l'Inter ne serait pas parvenu à obtenir de nombreuses et importantes victoires, tant au niveau national qu'international. L'ancien Barcelonais n'oublie pas non plus de rendre hommage à Jose Mourinho, qui l'avait fait venir à l'époque. "Mes plus vifs remerciements vont aussi aux entraîneurs de l'Inter de ces dernières années et en particulier à Mister José Mourinho qui a vraiment souhaité ma venue au sein de ce grand club." Eto'o est devenu le joueur le mieux payé du monde avec un salaire estimé à 20 millions d'euros annuels en s'engageant avec le club russe.

Sélection: Vingt six joueurs pour défier le Botswana

Le coach des Eperviers du Togo, Tchanilé Tchakala a convoqué 26 joueurs pour le match Togo-Botswana du 04 septembre prochain, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2012. Tous les joueurs ont confirmé leur arrivée en envoyant leur plan de vol.

Liste des joueurs convoqués

Mawugbé Atsu (Maranatha), N'Souhoho Messan (Liberty Sports), Agassa Kossi (Reims)- Mamah Gafar (FC Dacia), Nibombé Daré, Mangoh Sena (AS Monaco), Serge Akakpo (Ce Celje), James Loembé (Liberty Pro), Dadzie Kodjo (Gomido), Ayara Samoudini (Okiti), Ouro-Akoriko Sadat (Free State)- Ametepe Kodjo (Maranatha), Atakora Lalawelé (AIK Stockholm), Amewou Komlan (Nîmes), Kondo Arimiyaou (Okiti), Djen Dakonam (Coton Sport), Womé Dové (Free State), Segbafia Alikem (Gomido), Razak Boukari (Rennes), Tidjani Biliaminou (FC VB), Alaixys Romao (Lorient)- Cyril Guedjé (Anges de Notsé), Backer Aloenouvo (AS Marsa), Segbafia Prince (AJ Auxerre), Zakari Morou (Free State), Araw Camaldine).

Société/ Alerte

La liqueur en sachet présente des dangers énormes

Etonam Sossou

La vente des petits sachets d'alcool est l'activité la plus florissante en cette période de la mousson dans la capitale économique. Des vacanciers, vendeurs à la sauvette, mineurs pour la grande majorité y trouvent leur compte, parfois dans l'ignorance des méfaits de ce liquide sur le corps humain.

A bas prix pour le bonheur des alcooliques

A un mois de la prochaine rentrée 2011/2012, tous les moyens sont déployés par des jeunes soucieux d'aider leurs parents dans leur prise en charge scolaire. Au lieu dit Agbadahonou, une dizaine de garçons ont élu domicile sur la véranda d'une concession en décrépidité et non habitable. Chacun assis sur une chaise derrière une table faisant office d'espace commercial, propose le long de la journée de l'alcool en sachet. Il s'agit soit du Lion d'or, King Arthur, Dry Gin, et bien d'autres. Ce sont des liqueurs fabriquées parfois par des personnes non qualifiées ou des sociétés n'ayant reçu aucune autorisation. Abordé, Charles, un des commerçants déclare que ces boissons sont quasi semblables au «sodabi» et le prix du sachet oscillent entre 50 et 100 Fcfa. Il a une contenance d'au moins 5cl et un taux d'alcool d'au moins 45°. «Une fois consommé, l'alcool se fait fortement ressenti dans l'organisme. Il a un goût acide pour les nouveaux. Lorsqu'un individu l'a bu, il a l'impression que cela noue

ses intestins. C'est ce que j'ai ressenti la première fois que j'ai goûté ce produit. J'ai eu de la nausée et j'ai vomi. Mais à présent je suis habitué et il devient ma boisson préférée », confie Edoh, chauffeur de camion âgé de 25 ans. Il n'est ailleurs pas le seul à exprimer sa joie quant à la consommation du whisky en sachet. « Nous n'avons pas de l'argent pour nous approvisionner en bouteilles de whisky luxueuses. Il nous faudra pour cela déboursier 50 000 Fcfa et plus. Or avec une pièce de 50 ou 100 Fcfa, vous achetez un Dry Gin et il vous satisfait », psalmodie Yao, maçon.

Comme pour témoigner de ce que ce produit est prisé par ces jeunes et adultes.

Alex, un autre vendeur dit avoir un revenu quotidien dont le montant s'estime à 2000Fcf. « Depuis que je suis venu passer les vacances chez ma tante à Lomé, je suis à l'abri du besoin. Voici le deuxième mois que j'exerce cette activité, j'ai déjà épargné près de 15 000Fcf. N'est-ce pas fabuleux madame ? Je suis plus qu'enchanté car je pourrais contribuer à ma rentrée scolaire et ma maman qui vit à Aného ne pourra que me remercier. Je suis conscient qu'elle se bat toute seule pour m'envoyer à l'école », explique cet enfant âgé de 13 ans seulement. Ce dernier, dès son arrivée à Lomé vendait des arachides. Parce qu'ayant constaté que plus d'un aimait acheter les whiskies en sachets, il a illico changé de métier. Surtout qu'à l'en croire, la saison pluvieuse est un facteur non négligeable qui



justifie la consommation à grande échelle de ces liqueurs. Toutes les tranches d'âge y passent. Chacune arguant des raisons. Lesquelles selon des personnels de santé, sont insidieuses eu égard aux dégâts causés par ces liqueurs dans l'organisme, conduisant parfois à la mort.

Des conséquences désastreuses pour les consommateurs

Les professionnels de la santé sont unanimes sur le fait que la liqueur en sachet est un danger pour la santé des populations, du fait de sa forte teneur en éthanol. Les conséquences sont entre autres des attaques cardiaques, des cirrhoses de foie, des troubles nerveux, souvent même la folie et la mort. Le whisky contenu dans les sachets, est une boisson frelatée qui est fabriquée de manière traditionnelle avec des méthodes qui ne permettent pas

n'est pas épuré lors de sa fabrication. C'est cette substance qui pose problème », soutient Dr Georges D.

On apprend que le métabolisme du méthanol par l'organisme va produire des déchets. Quelques acides formés par milieu de chaîne vont aboutir à la formation d'acide formique. Ce sont donc ces éléments dus au métabolisme du méthanol, qui sont toxiques pour l'organisme. Des acides qui peuvent entraîner, lors d'une intoxication au méthanol, des troubles du système nerveux central. Ils se manifestent par des nausées, des vomissements, des maux de tête. Ensuite, si l'intoxication s'aggrave, elle devient aigüe. Apparaissent dès lors des troubles visuels, qui peuvent survenir de manière périphérique, puis aboutir à la cécité. Si l'intoxication perdure et évolue, on peut arriver jusqu'au coma suivi évidemment du décès du patient

intoxiqué. Signalons que les personnes qui consomment cette eau-de-vie, en général, sont considérées comme des alcooliques. Elles ont une dépendance à l'alcool. Et, développent des complications dues à l'alcoolisme chronique, c'est-à-dire, la destruction du foie, la formation de dépôt de graisse au niveau du foie, ce qui rend cet organe non-fonctionnel. Autre impact de ladite substance est l'avènement des hépatites alcooliques. De plus, l'alcoolisme chronique provoque un rétrécissement du cerveau. On peut aussi retrouver des cas de dénutrition, parce que le mauvais whisky, est préférentiellement utilisé comme source d'énergie par rapport au glucose qui provient de l'alimentation. Donc, l'organisme va plutôt utiliser le méthanol pour son fonctionnement, et non du glucose.

L'automédication

Un problème à combattre

Etonam Sossou

En Afrique, la pauvreté a rendu l'automédication de plus en plus courante. Ce procédé peut se définir à travers son étymologie par le fait de se prescrire à soi-même, sans l'aide d'un spécialiste. Le domaine de la médecine est bien entendu le domaine où ce terme est le plus employé.

pour s'auto prescrire leurs médicaments. De plus, une situation financière précaire conjuguée à une négligence du mal peut souvent amener au choix de la facilité.

Les dangers

La méconnaissance sur les produits, particulièrement leurs compositions ou les effets secondaires, peuvent aggraver

fatales. Le meilleur exemple est la crise d'allergie par un manque de connaissances sur les composants du médicament.

La réalité de l'Afrique

Avec des médicaments vendus librement dans les rues et laissés pour compte aux intempéries, le peuple africain est le plus exposé à ce comportement d'automédication. Souvent même, le délai de description est dépassé, ajoutant des problèmes supplémentaires. A cela s'ajoute le contexte africain avec des consultations qui sont souvent coûteuses dans les cliniques et les hôpitaux toujours remplis. La meilleure préconisation de l'automédication repose alors sur la connaissance du soin appliqué. Lorsqu'un traitement fut efficace dans le passé sur quelqu'un de son entourage, ou qu'une maladie spécifique est liée à un caractère héréditaire, les risques liés au traitement sont fortement réduits. Ainsi, si cette pratique peut s'avérer efficace de manière ponctuelle, il est important de garder à l'esprit que l'automédication, au fil du temps, reste dangereux.

une situation initialement peu sérieuse. Des erreurs de posologie, de surdosage ou d'interaction avec un traitement en cours peuvent parfois même être



Beaucoup de personnes - plus de femmes que d'hommes - s'adonnent à cette pratique. Grâce à la publicité des médias, les gens se sentent suffisamment informer

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1074 DE LOTO BENZ DU 17 Août 2011

Ce 24 Août 2011, nous assistons au tirage N° 1075 de LOTO BENZ.

Notons que la semaine dernière, la LONATO a fait des heureux gagnants dans différentes villes du pays.

A l'intérieur du pays, plus précisément à **ATAKPAME**, sur le **point de vente 7104**, un parieur a gagné un lot de **750 000 F CFA**.

A **KPALIME**, auprès de l'opérateur **4050**, deux (2) parieurs ont remporté chacun la somme de **500 000 FCFA**. L'opérateur **7207** situé dans la même ville a quant à lui enregistré un gagnant d'un lot de **750 000 FCFA**.

A **ANEHO**, sur le point de vente **3635**, un parieur a empoché la somme de **500 000 FCFA**.

A **LOME**, deux parieurs ont gagné chacun auprès de l'opérateur **7724**, un **gros lot de 1.350.000 FCFA**. Un lot de **750.000 FCFA** a également été remporté par un parieur après avoir misé 300 FCFA sur le **point de vente 3217**.

Jusqu'au 30 Septembre 2011 multipliez vos chances de gagner de nombreux gros lots en achetant à 200FCFA et en grattant les tickets de la Tranche Commune Entente 2011. Grattez et si vous découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant ! Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 FCFA.

Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez :

- 500.000 FCFA

- Un voyage par avion et un séjour en République de Côte d'Ivoire.

Vous pourrez également gagner lors du grand tirage qui aura lieu le **30 septembre 2011**, des supers lots allant de 1.000.000 FCFA à 5.000.000 FCFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1075 de LOTO BENZ du mercredi 24 Août 2011

Numéro de base

02

52

76

49

86

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTÈRE AUPRÈS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHARGÉ DE LA PLANIFICATION, DU DÉVELOPPEMENT ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Projet de Facilitation du Commerce et du Transport
sur le Corridor Abidjan-Lagos*

N° 03 /PR/MPDAT/PFCTCAL

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN EXPERT DOUANIER INTERNATIONAL

Dans le cadre du Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos (PFCTCAL), la République togolaise a obtenu un don de Trente trois millions (33.000.000) de dollars auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Consultant douanier international ».

Sous la supervision directe du Directeur Général des Douanes, le Consultant est chargé des tâches suivantes, de façon non exhaustive :

- mettre son expérience acquise dans la réalisation d'activités de réformes des douanes ;
- peaufiner et finaliser les TdR des différentes activités retenues et suivre les plans de formation ;
- indiquer les étapes, les séquences, les coûts, la durée et les résultats de chaque activité ;
- s'appuyer sur les grandes orientations définies par l'administration des douanes pour chaque activité ;
- animer les rencontres thématiques autour des activités retenues ;
- initier et d'entretenir des contacts et échanges avec les acteurs concernés par les activités.
- mettre en place une stratégie de mesure des performances des diverses activités de réformes conduites dans le cadre du présent projet.

Les qualifications minimales requises sont les suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur en Administration publique, Droit commercial, Gestion ou autre diplôme équivalent (minimum BAC+5, équivalent d'une maîtrise-Master) ;
- Etre titulaire d'un diplôme spécialisé en douane ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de quinze (15) ans au moins, dont dix (10) au moins dans le domaine de réformes des douanes ;
- Avoir une connaissance des techniques de passation des marchés en général et des règles de procédures de passation des marchés en particulier ;
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés aux réformes administratives en général et des douanes en particuliers ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques, notamment des logiciels courants (Word, Excel, Power

Point, E-mail et autres outils de communication) ;

- Disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe et dans un environnement sous pression ;
- Disposer d'une bonne intégrité professionnelle ;
- Avoir une bonne maîtrise du français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports.

La durée de la prestation est de quatre (4) mois.

Le Ministère Auprès du Président de la République Chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire invite les consultants individuels intéressés à manifester leur intérêt pour la réalisation des prestations envisagées. Les candidats doivent fournir les pièces suivantes :

- un curriculum détaillé faisant ressortir les qualifications et expériences ;
- une photocopie des diplômes ;
- une attestation de réalisation de travaux similaires en général

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés à l'attention du Coordonnateur à l'adresse ci-dessous, au plus tard **le lundi 05 septembre 2011, avant 17h00** (heure de Lomé), ou par mail à l'adresse suivante pfctcaltg@yahoo.fr.

Ils doivent être transmis avec la mention « Dossier de candidature dans le cadre du recrutement d'un expert douanier internationale PFCTCAL ».

Monsieur le Coordonnateur du PFCTCAL

Bureau: 4^{ème} étage CASEF Bureau 445

Email: pfctcaltg@yahoo.fr

BP 1667 Lomé, République Togolaise

Tel: 336 49 36

A l'attention de Monsieur AWADE M. Essobozou

Coordonnateur du PFCTCAL



Togotelecom

COMMUNIQUE DE TOGO TELECOM

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A COMPTER DU 07 AOÛT 2011, LE PLAN DE NUMEROTATION TELEPHONIQUE NATIONAL VA CHANGER. LES NUMEROS DE TELEPHONES DE TOUT LE PAYS PASSENT DE 7 A 8 CHIFFRES.

DESORMAIS POUR JOINDRE UN CORRESPONDANT SUR LE RESEAU DE TOGO TELECOM, IL FAUDRA FAIRE PRECEDER L'ANCIEN NUMERO DU CHIFFRE " 2 ".

POUR PLUS D'INFORMATIONS, APPELEZ LE 80 00 19 19 OU CONSULTEZ NOTRE SITE WEB : www.togotelecom.tg

LA DIRECTION GENERALE